

Situation macroéconomique et sociale en Afrique de l'Est 2019

Vers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale en Afrique de l'Est

Résumé analytique

Aperçu général de la performance régionale

L'Afrique de l'Est, étant la région du continent qui jouit de la croissance la plus rapide, a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 6,7 % entre 2013 et 2017, soit plus du double de la moyenne pour l'ensemble du continent. Selon les estimations de la CEA, la région devrait connaître une croissance de 6,0 % en 2018, puis de 6,2 % en 2019. Ces bons résultats ont été obtenus grâce à des améliorations notables de la production agricole et des investissements soutenus dans les infrastructures. Les perspectives de croissance dans la région ont également été renforcées par la résolution du conflit politique opposant depuis longtemps l'Érythrée et

Signe de l'amélioration générale du niveau de vie, l'espérance de vie en Afrique de l'Est a augmenté de 5,3 ans au cours de la dernière décennie, le Kenya et le Rwanda enregistrant des progrès sans précédent.

La région devrait connaître une croissance de 6.0 % en 2018, puis de 6.2 % en 2019.

Cette évolution remarquable devrait donner une forte impulsion à la croissance dans la Corne de l'Afrique. Sur le plan social également, la région a connu des progrès importants. L'espérance de vie (qui mesure généralement le bien-être et le niveau de vie) en Afrique de l'Est a augmenté de 5,3 ans au cours de la dernière décennie, certains pays enregistrant des progrès sans précédent (les plus fortes augmentations (8,5 ans étant constatées au Kenya et au Rwanda).

Enfin, un consensus majeur s'est dégagé entre les pays de la région lors du Sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Kigali en mars 2018, treize des quatorze pays d'Afrique de l'Est ayant signé l'accord pour la création d'une zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC). Si l'accord est mis en œuvre, il pourrait stimuler le commerce intra-africain et accélérer le processus de transformation structurelle dans la région.

Ce dernier point est d'autant plus important que les études s'accordent à souligner la lenteur dans le processus du changement structurel en Afrique de l'Est. La création d'emplois a été beaucoup plus lente que le taux de croissance économique observé au cours de la dernière décennie, accentuant le risque d'une croissance sans emploi et peu inclusive. Avec une croissance annuelle de la population active estimée à environ 3 % pour les deux décennies à venir, les pays d'Afrique de l'Est devront maintenir une croissance du PIB d'au moins 6 % par an afin d'absorber une population active de plus en plus nombreuse. En outre, ce rapport souligne le fait que ce que l'on appelle le « dividende démographique », à savoir l'augmentation potentielle de la croissance économique à mesure que les taux de dépendance diminuent et qu'une grande partie de la population intègre le marché du travail, est loin d'être garantie compte tenu des tendances démographiques actuelles. La croissance rapide de la population pourrait devenir un obstacle à la croissance si des politiques adéquates ne sont pas mises en place, notamment en ce qui concerne les investissements dans l'éducation et la santé.

Les perspectives de croissance régionale ont été renforcées par la résolution du conflit politique qui a opposé pendant longtemps l'Érythrée et l'Éthiopie, ce qui représente une évolution remarquable qui pourrait fortement stimuler la croissance dans la Corne de l'Afrique.

Le rapport met également en évidence un certain nombre de risques qui pourraient constituer des freins à la croissance dans la région :

- Le premier est d'ordre structurel. L'Afrique de l'Est est encore en proie à de fortes fluctuations de la production agricole qui représente environ un tiers du PIB de la région, une situation qui est aggravée par les changements climatiques. Cette vulnérabilité tient à la fois à une augmentation de l'intensité des chocs climatiques et au manque d'investissement à long terme dans le secteur. En 2016, par exemple, les conditions météorologiques extrêmes (sécheresse et inondations) ont eu un impact négatif sur la croissance économique dans plusieurs pays de la région (Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda et Somalie).
- Deuxièmement, les conflits en cours en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et en Somalie continuent de freiner la croissance et le développement, et leur coût humain est incontestable. Selon les estimations de la FAO (2018), on dénombre actuellement 132 millions de personnes sous-alimentées en Afrique de l'Est, soit environ 31 % de la population de la région. Cela représente une hausse significative, évaluée à 19 millions de personnes supplémentaires depuis 2012.
- Troisièmement, les tensions commerciales semblent s'accroître entre les États partenaires de la Communauté est-africaine (EAC), entraînant une baisse des échanges intra-régionaux. Comme le souligne le rapport, de tels différends ne sont pas rares à l'intérieur des blocs régionaux. Par le passé, par exemple, des conflits de même nature ont eu lieu tant au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) que de l'Union européenne. Néanmoins, pour maintenir l'élan du projet EAC, il importe que ces différends soient résolus rapidement. *L'analyse économétrique indique que les échanges commerciaux au sein de la Communauté est-africaine ne représentent actuellement que la moitié de son niveau potentiel.*
- Enfin, les risques d'un fléchissement de la croissance mondiale et régionale se sont accrues depuis le second semestre de 2018, principalement en raison de la montée des tensions commerciales entre les États-Unis et leurs partenaires commerciaux, des inquiétudes concernant la paix et la stabilité au Moyen-Orient et de la volatilité des marchés financiers de plusieurs pays émergents. Le Brexit a également suscité bien d'autres craintes. Jusqu'à présent, l'Afrique de l'Est a bien surmonté cette incertitude. Bien que la tendance à la dépréciation de la plupart des monnaies locales en Afrique de l'Est soit restée modérée et que l'inflation ait demeuré modeste en 2018, l'aggravation des risques externes, conjugués au durcissement des conditions financières sur les marchés mondiaux, accroît le risque de fuites de capitaux, voire de crises de change, en particulier dans les pays caractérisés par un faible niveau de réserves en devises et un taux d'endettement élevé. La crainte d'une inversion des flux de capitaux et de l'apparition de chocs sur la dette est aggravée par le fait que dans un certain nombre de pays (dont l'Éthiopie, l'Érythrée, le Burundi, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud) les réserves en devises se situent en cette période de l'année 2018 à moins de deux mois de couverture des importations.

En cette période de protectionnisme commercial accru et de modération de la demande mondiale, il est indispensable que les pays africains s'efforcent de consolider et de dynamiser les liens régionaux.

Ce dernier point qui fait référence à la détérioration de l'environnement extérieur nous amène à souligner de nouveau l'importance de consolider l'intégration régionale en Afrique de l'Est. En cette période de protectionnisme commercial accru et de modération de la demande mondiale, il est indispensable que les pays africains s'efforcent de consolider et de dynamiser les liens régionaux.

Ce rapport souligne le fait que les relations commerciales de l'Afrique avec le reste du monde au cours des dernières décennies - sous le couvert de multiples régimes d'« accès préférentiel au marché » ont eu des résultats décevants. Elles n'ont conduit ni à une amélioration notable des résultats à l'exportation, ni à une diversification des économies. En outre, le caractère temporaire des régimes d'accès préférentiel aux marchés a empêché les entreprises et les investisseurs d'adopter une vision à long terme et d'investir dans les secteurs de l'économie stratégiquement importants et tournés vers l'exportation. Dans ce contexte, on ne saurait trop insister sur l'importance de tirer parti de l'occasion unique que représente la ZLEC.

Le cas de la ZLEC pour l'Afrique de l'Est

Avec un PIB combiné de 6400 milliards de dollars (mesuré en parités de pouvoir d'achat) et une population de 1,2 milliard d'habitants, l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires préconisée par la ZLEC améliorera les perspectives de développement de l'Afrique de l'Est, permettant aux entreprises de la région d'accéder aux marchés en forte croissance dans les autres régions du continent. Actuellement, la consommation privée constitue le principal moteur de la croissance économique en Afrique de l'Est, mais une grande partie de la demande intérieure a été satisfaite par les importations plutôt que par la production intérieure.

En analysant les modes de consommation par catégorie de revenu, ce rapport montre que les ménages pauvres constituent le marché de consommation dominant dans la région, les aliments et les boissons représentant environ les deux tiers de leurs dépenses. Un certain nombre de pays de la région enregistrent des déficits commerciaux périodiques pour les produits alimentaires, déficits qui pourraient être comblés par une intensification du commerce intra-régional. Ce fut le cas, par exemple, en 2016-2017, où les pénuries alimentaires dues à une longue sécheresse au Kenya ont été largement compensées par des importations plus importantes en provenance de l'Ouganda et de la Tanzanie voisins. L'accroissement du commerce intra-régional des produits agricoles renforcerait la sécurité alimentaire et donnerait un coup d'accélérateur à la croissance du secteur.

Au-delà des possibilités d'accroître considérablement le commerce des produits agricoles et alimentaires, ce rapport souligne l'importance de s'attaquer à la principale source de déficit en Afrique de l'Est, à savoir les produits manufacturés. Une ventilation des déséquilibres commerciaux par secteur montre que les déficits commerciaux de la région sont presque exclusivement imputables aux importations de produits manufacturés. Soulignant la nécessité de s'attaquer à ce grave obstacle à la croissance, les données économétriques présentées dans le présent rapport montrent qu'une augmentation de 10 % du déficit de la balance courante à cet égard réduit le taux de croissance annuel par habitant de la région de 0,9 à 1,4 %.

Les déficits commerciaux dans la région sont presque exclusivement imputables aux importations de produits manufacturés. Une augmentation de 10 % du déficit de la balance courante à cet égard réduit le taux de croissance annuel par habitant de la région de 0,9 à 1,4 %.

Les entreprises manufacturières d'Afrique de l'Est font état d'un taux d'utilisation des capacités en dessous de 30 % en moyenne relativement à leurs potentiels. Cette situation est inadmissible face à tant de demandes non satisfaites de la part des consommateurs dans la région.

La forte dépendance de la région à l'égard des biens intermédiaires et des produits manufacturés importés du reste du monde empêche également la pleine utilisation des capacités productives. Actuellement, les entreprises manufacturières d'Afrique de l'Est font état d'un taux d'utilisation des capacités en dessous de 30 % en moyenne relativement à leurs potentiels. Cette situation est inadmissible face à tant de demandes non satisfaites de la part des consommateurs dans la région. La forte dépendance à l'égard des importations de produits

manufacturés limite également les possibilités pour la région de densifier les chaînes de valeur régionales (CVR), tant à l'intérieur de l'Afrique de l'Est qu'avec le reste du continent africain.

Nous estimons, d'après notre évaluation de la ZLEC que, si elle est pleinement mise en œuvre, la valeur des exportations de l'Afrique de l'Est vers le reste du continent augmenterait de près d'un tiers (31 %), les principaux secteurs bénéficiaires étant les aliments transformés et les produits manufacturés. Alors qu'en moyenne 28 % seulement du commerce agricole de la région concerne des produits transformés, il est étonnant de constater que le commerce des produits agricoles de l'Afrique de l'Est vers le reste de l'Afrique comprend 82 % de produits transformés. L'accroissement des exportations intra-africaines pourrait donc donner une forte impulsion aux agro-industries de la région. Nous estimons que la baisse du coût des biens et services résultant de la mise en œuvre de la ZLEC se traduira par des gains de bien-être équivalant à 1,4 milliard de dollars pour la région. Tout cela se fera à un coût fiscal très faible pour la région, entraînant une réduction des recettes tarifaires de seulement 4 % en moyenne, soit moins de 1 % des recettes publiques totales.

Si la ZLEC est pleinement mise en œuvre, la valeur des exportations de l'Afrique de l'Est vers le reste du continent augmentera de près d'un tiers, les produits alimentaires transformés et les produits manufacturés étant les principaux secteurs bénéficiaires.

Le secteur des services est une importante source de devises en Afrique de l'Est. Contrairement à la balance commerciale négative pour les marchandises, cinq des quatorze pays affichent en fait une balance positive pour les services: Djibouti, le Kenya, Madagascar, la Tanzanie et les Seychelles.

La ZLEC ne concerne pas seulement le commerce, mais aussi l'accès et la libre circulation des personnes, des biens et des services. La plupart des pays d'Afrique de l'Est ont une meilleure balance commerciale pour les services que pour les marchandises. Cinq des quatorze pays enregistrent en effet un solde positif dans les services (Djibouti, Kenya, Madagascar, Tanzanie et Seychelles), contre un seul (la RD Congo), qui affiche un solde positif dans le commerce de marchandises. Le Kenya et la Tanzanie, par exemple,

avaient une balance commerciale nette pour les services de plus de 1,6 milliard de dollars et de 2,1 milliards de dollars respectivement en 2017.

La libéralisation du commerce des services à l'intérieur de l'Afrique pourrait être grandement bénéfique pour l'Afrique de l'Est. Le tourisme intra-régional, qui illustre l'accroissement du commerce intra-régional des services, a pris de l'importance. Avec l'augmentation des migrations intra-africaines, l'Accord sur la libre circulation des personnes, qui n'a été signé que par la moitié des États membres africains, revêt une importance particulière. Un marché du travail continental plus ouvert contribuerait grandement à remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée qui freinent l'essor de secteurs stratégiques importants de nos économies. Notre rapport souligne également l'importance d'améliorer l'interconnexion entre les pays de la région en améliorant les installations portuaires et en investissant davantage dans les voies navigables intérieures dans la région des Grands Lacs. Ces dernières constituent des artères vitales dans les corridors de transport de la région. Le Burundi, par exemple,

dépend fortement du lac Tanzanyika, environ un quart à un tiers de ses échanges commerciaux étant transporté sur le lac. Pourtant, les installations portuaires sont délabrées et nécessitent de nouveaux investissements.

Ce rapport incite fortement les communautés économiques régionales à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la ZLEC.

Pour l'avenir, après la signature et la ratification de la ZLEC, une prochaine étape cruciale consiste à élaborer une stratégie nationale et régionale de mise en œuvre de la ZLEC qui soit complémentaire aux politiques commerciales et industrielles des pays de manière générale, ainsi qu'à identifier les principales opportunités

et contraintes actuelles, afin de tirer pleinement parti du marché continental. Ce rapport affirme vivement que les communautés économiques régionales de la région, en particulier la Communauté est-africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Commission de l'océan Indien, doivent jouer un rôle de premier plan pour faire de cet objectif une réalité.